

<b>4 missions</b> SOLIDARITÉ  MOBILITÉ  CADRE DE VIE & SERVICES  ECONOMIE & EMPLOI 	<b>3 priorités</b> DÉVELOPPEMENT DURABLE  COLLECTIVITÉ PARTENAIRE  JEUNESSE 	<b>LE CONSEIL GÉNÉRAL DU CANTAL</b> c'est <b>+</b> de services <b>+</b> de solidarité   DOSSIER DE SYNTHÈSE
Chaque jour à vos côtés		

# Budget Primitif 2013

*Séance des 20 et 21 décembre 2012*

**Un budget volontaire et solidaire pour les cantaliens :**  
**Ne pas augmenter les impôts**  
**Préserver le pouvoir d'achat**  
**Investir pour sécuriser les emplois**  
**Agir pour la jeunesse**

## CONTACT

Stéphanie RENAUX  
 Attachée de presse  
 04 71 46 22 78  
[srenaux@cg15.fr](mailto:srenaux@cg15.fr)



## Sommaire

---

- Un Budget volontaire pour la croissance, l'emploi et la solidarité dans les territoires p. 3
- Les équilibres financiers du Budget Primitif 2013 p. 4
- Les recettes pour 2013 p. 5
- Budget Primitif 2013 p. 6
- Les actions p. 7
  - Solidarité : p. 7*
  - Mobilité : p. 8*
  - Cadre de vie et Jeunesse : p. 9*
  - Développement économique : p. 10*
  - Collectivités Partenaires : p. 11*
  - Développement Durable : p. 12*
- Synthèse des principales caractéristiques de ce budget p. 13



## **Budget volontaire pour la croissance, l'emploi et la solidarité dans les territoires**

- Rester plus que jamais **présent auprès des territoires et des Cantaliens**, et réaffirmer cette **proximité** et cet **engagement**, par la mise en œuvre du PAD.
- **Solidarité** : 89,2 M€. Prise en charge des 3 allocations individuelles de solidarité (APA, PCH, RSA). Régression de la couverture de ces charges par les ressources transférées.
- **Solidarité aussi auprès des territoires** : renforcement du Fond d'Équipement des Communes (*4 M€/an pour les projets communaux*), et dispositif Fonds d'Initiative Locale (*4 M€/an pour les projets prioritaires et structurants des intercommunalités*).
- **Bataille pour l'emploi** : retour à l'emploi des bénéficiaires du rSa, soutien à l'économie cantalienne, emploi des jeunes, emplois d'avenir.
- **Poursuite de la politique d'investissement** : 34,3 M€ de crédits de paiement pour 2013, et engagement au bénéfice des territoires.
- **Moteur pour l'essor des usages numériques** : déploiement du très haut débit, collèges numériques ruraux et télémédecine.
- **Programme d'investissement sur les bâtiments départementaux** : 4,3 M€. Programme de restructuration des collèges et lancement de l'évaluation préalable à la réhabilitation de Jules Ferry à Aurillac. Ecole Départementale d'Équitation. Plan Climat Énergie Territorial.
- **Poursuite du soutien en faveur de la construction de logements sociaux** : garantie des emprunts contractés par les bailleurs sociaux.
- **Engagement sur les projets structurants concernant les investissements routiers** : ambition à voir aboutir tous les projets contribuant au désenclavement du Cantal (PPP RD 120, PDMI RN 122). Développement de la station du Lioran.
- **Engagements pour la croissance, l'emploi et la solidarité dans les territoires** : attente d'un engagement de l'État pour la mise en place des conditions de leur faisabilité.



## Les équilibres financiers du Budget Primitif 2013

### Rappel du contexte

Le Budget 2013 des Départements s'inscrit dans un contexte :

- d'extrême fragilité de leurs finances : effet de ciseaux entre des dépenses rigides (*forte hausse dans le domaine social*), et des ressources cycliques dont l'adossement aux compétences transférées ne garantit pas le même dynamisme (*voir les DMTO en chute de plus de 10 %*),
- de défaut de visibilité sur l'évolution des ressources,
- et d'inquiétudes liées au nouveau potentiel financier.

Si on ajoute à ces éléments budgétaires, l'inconnue de la réforme territoriale à venir et l'environnement socio-économique de notre pays, on ne saurait faire preuve de beaucoup d'optimisme.

- **Pas d'augmentation du taux de foncier bâti.**
- Prospective assurant les **équilibres de long terme** et la **mise en œuvre du PAD**.
- **Incertitudes relatives aux ressources** sur les prochains exercices (*informations issues des débats sur le Projet de Loi de Finances, et dernières simulations communiquées par l'Assemblée des Départements de France*).
- **Dotations de l'État** aux collectivités **gelées** pour 2013 (*DGF, DGD, DDEC*), avant une baisse. Dotations de **compensation de la fiscalité** revues à la **baisse**. Ressources liées à la compensation de la **réforme de la fiscalité figées**. Ressources issues du **fonds de péréquation des droits de mutation en baisse** (*3,9 M€ soit -20 %*).
- Dispositifs de péréquation complétés en 2013 (*décision 2011*) par un fonds de péréquation de la CVAE, mais dont le niveau est très limité (*350 000 €*). Attente d'une réforme du financement de la dépendance : dispositif de soutien aux Départements annoncé pour 2013, mais dont le niveau pour le Cantal n'est pas assuré, et surtout non assuré en 2012 (*perte de 2,6 M€*).
- **Approche gestionnaire** : amélioration des indicateurs de gestion (*capacité de désendettement ramenée à 7,4 ans*), poursuite du désendettement (*baisse de 5 M€ du stock de dette en 2 ans*).
- **Maîtrise de l'évolution des charges de fonctionnement** dans la limite de 1 % par rapport au BP 2012.
- **Réduction de l'encours de dette du Département** avec un objectif de réalisation maximal de 11,5 M€. Emprunt prévisionnel de 13,8 M€.
- **Programme d'investissement de 34 M€** (*équivalent des réalisations de 2012*).



## Les recettes pour 2013

---

- Dotations d'Etat
  - Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 52,3 M€
  - Dotation Générale de Décentralisation (DGD) : 1,7 M€
  - Compensations de fiscalité directe : 4,4 M€
  - Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) : 4,9 M€
- Fiscalité locale directe et indirecte
  - Droits de mutation : 7,8 M€
  - Autres taxes indirectes : 2,6 M€
  - Fiscalité directe (Foncier Bâti) : 31,2 M€
  - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et IFRER : 11,3 M€
  - Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance (TSCA) : 18,4 M€
  - Taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIPP) : 11,1 M€
- Recettes d'aide sociale
  - Diverses recettes d'aide sociale : 9,3 M€
  - Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) : 9,9 M€
  - Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion (FMDI) : 0,7 M€
- Recettes diverses de fonctionnement
  - 8 M€
- Recettes de péréquation et de soutien exceptionnel
  - Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) : 3,9 M€
  - Provision pour Fonds exceptionnel de soutien en faveur des Départements : 5,2 M€
  - Compensation sur la CVAE : 0,35 €
- Recettes de la section d'investissement
  - Recettes d'investissement (hors emprunts) : 11,3 M€
  - Emprunt : 13,8 M€ (objectif réalisation 11,5 M€)



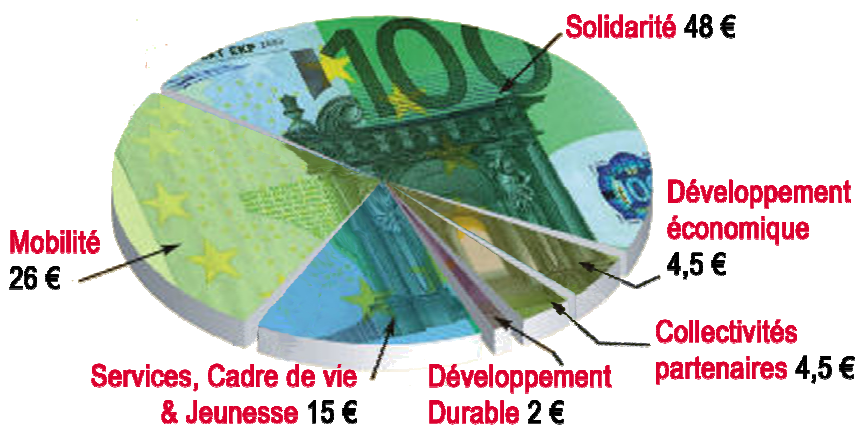
## Budget Primitif 2013

### Balance du budget général

SECTION	PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2013	
	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Investissement</u>	48 654 750 €	25 105 325 €
<u>Fonctionnement</u>	174 037 575 €	197 587 000 €
TOTAL *	222 692 325 €	222 692 325 €

### Pour 100 € dépensés \*

(\* hors moyens généraux et remboursement de la dette)





## Les actions **Solidarité : 89,2 M€**

• Inscription des crédits suivants correspondant aux **compétences du Département en matière d'aides et d'actions sociales** :

⇒ **33,4 M €** pour les **personnes âgées**. **5 229 bénéficiaires APA en novembre 2012** (3 043 à domicile, 2 186 en établissement), **23,46 M€** de budget pour 2012.

⇒ **20,5 M€** pour les **personnes handicapées** (+ 4,37 %). Hausse de la PCH.

⇒ **13,8 M€** pour la **petite enfance** et la **protection de l'enfance** (+ 1,31 %).

⇒ **11,1 M€** pour l'**insertion** et le **logement**. **3 139 bénéficiaires rSa au 31 décembre 2011**. **10,5 M€** de budget pour 2012.

• **Hausse de 1,2 % des crédits sociaux** par rapport à 2012.

• Inscription d'une enveloppe de crédits de **350 000 € pour financer les investissements** concernant essentiellement les équipements destinés aux modes d'accueil de la petite enfance et à l'hébergement ainsi qu'au maintien à domicile des personnes âgées, y compris le nouveau dispositif d'intervention au profit des services de portage de repas à domicile.

• Elaboration d'un **schéma de prévention et de protection de l'enfance**.

• Mise en œuvre du **Pass Autonomie**.

• Fin du déploiement des **Maisons de l'Autonomie** et lancement de la **Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer**.

• Révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des **gens du voyage**.

• 7<sup>ème</sup> Plan Départemental d'Action pour le **Logement des Personnes Défavorisées**.

• Expérimentation de **télé médecine** avec 2 EHPAD et 1 clinique (350 000 € / 2 ans).

• Présentation de l'état d'avancement du **Plan Départemental d'Insertion**.



## Les actions **Mobilité : 48,7 M€**

---

- Inscription d'un budget d'investissement relatif à la **voirie départementale** de **13,3 M€ de crédits de paiements**, et de **7,2 M€ en fonctionnement**.
- Réaffirmation des **priorités** (hors RN 122) constituées par la **RD 120** entre Saint-Paul des Landes et la **Corrèze** et la **RD 926** avec le **contournement nord de Saint-Flour** pour la liaison à l'A 75.
- Aboutissement de la procédure de **Partenariat Public Privé** pour accélérer la réalisation de la **RD 120**.
- Evaluation préalable au **Partenariat Public Privé** pour le **contournement de Saint-Flour**.
- **Pass Transport** et réseau **Cantal'lib'** : mise en œuvre du schéma d'accessibilité, nouveaux services express.
- **Transport scolaire** : renforcement rôle Gestionnaire de Proximité des Transports Scolaires, tarif unique à 120 €, sectorisation.
- **Ligne aérienne** : évolution positive de la fréquentation de la ligne (plus de 26 000 passagers annuels) confortant le choix d'un appareil de type ATR 42 offrant une capacité de 48 places.





## Les actions **Services, Cadre de vie et Jeunesse : 27,2 M€**

- Actions en faveur de l'**éducation** pour **6,3 M€** (*non compris rémunérations TOS*), dont plus de **2 M€ de travaux dans les collèges** : début des travaux dans les collèges de Riom-ès-Montagnes, évaluation préalable au Partenariat Public Privé pour la restructuration de Jules Ferry à Aurillac. Poursuite du **Pass Restauration**. Déploiement du plan **Collège numérique rural** (600 000 € / 2 ans). **Enseignement supérieur** : Auvergne Alternance d'Excellence (A2Ex).
- Mise en œuvre du nouveau **Schéma de Développement des Enseignements et des Pratiques Artistiques 2013-2015**.
- Nouvelle **Charte Sport 2013-2016** (850 000 € en fonctionnement).
- **Prospective et développement des TIC** : enjeu du Très Haut Débit (*aboutissement dialogue compétitif*), finalisation du déploiement de la téléphonie mobile. 688 360 € pour les services et infrastructures numériques (*Collège Numérique Rural, télécentres, télémédecine, plateforme Open Data...*), et 291 300 € pour l'**aménagement numérique du territoire** (*Haut Débit, Très Haut Débit, Téléphonie Mobile*).
- **SDIS** : études de projet et consultation des entreprises pour la reconstruction du CSP d'Aurillac - mise en œuvre de la convention d'objectifs (8,5 M€).
- Prestations d'analyses et d'étalonnage du **Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche** (*budget annexe de 2,5 M€*).
- 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de restructuration de l'**Ecole Départementale d'Equitation** (350 000 €).
- **Le Pass Cantal élargi** (530 000 €) : aide au permis de conduire, renforcement des bourses aux étudiants (*intégration aide spécifique stage ou études à l'étranger*), soutien aux projets innovants, intégration des chèques transport du réseau Cantal lib' au chéquier Pass Cantal en faveur des 11-17 ans, aide aux transports et aux familles pour les activités périscolaires selon quotient familial.



## Les actions **Développement économique : 8,6 M €**

---

- Prolongation pour 2013 de la **Convention Agricole** en cours (2,9 M€), nouveau cadre à construire (2014/2020).
- Poursuite de la mise en œuvre des **dispositifs d'intervention** des secteurs de l'**industrie**, du **commerce** et de l'**artisanat** (2,1 M€).
- Nouveau **Schéma départemental de développement touristique 2013-2014**, synergie ADTA -renommée **Cantal Destination-** (2,2 M€), et convergence Région.
- **Garabit** : engagement d'une nouvelle relation contractuelle avec l'Etat pour assurer une offre de services dans la Maison du Cantal
- Renouvellement pour la période 2013-2015 la **Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires** relative aux sports de nature.
- **Le Lioran** (974 000 €) : définition des modalités d'investissement pour intervenir sur les remontées mécaniques et la patinoire, réorganisation de l'office de tourisme.



## Les actions **Collectivités Partenaires : 8,7 M€**

- **1<sup>er</sup> partenaire des Collectivités Locales.**
- Renforcement des **arbitrages départementaux.**
- Recherche de **convergence / cohérence** avec la Région.
- Inscription de **7,7 M€** de crédits de paiement en 2013 pour le développement et l'équipement du territoire.
- **Fonds d'Initiative Locale** (8 M€ / 2 ans) et **Fonds d'Equipement des Communes / Contrat de Ville** (4 M€ / an).
- Poursuite avec le **Syndicat Mixte du Puy Mary** des travaux pour l'élaboration d'un contrat de développement sur la période 2013-2014, et avec le **Syndicat Mixte de Garabit Grandval** la réflexion ouverte en vue de définir l'engagement du Département selon les nouvelles orientations du syndicat et son futur périmètre.
- Contractualisation avec le **Syndicat d'Electrification** (650 000 €).
- Agence Technique Départementale : **Cantal Ingénierie & Territoires** (environ 160 adhérents à ce jour- 225 000 €).
- **Dotation d'Animation Cantonale** reconduite (10 000 € / canton) pour soutenir le tissu associatif et les bénévoles.
- **Territorialisation des services**, les projets immobiliers du Département (2,4 M€ pour les bâtiments départementaux hors collèges) : achèvement des travaux de la DSD rue A. Pinard à Aurillac "**Espace George Pompidou - Maison de la Solidarité Départementale**", autorisation de programme de 500 000 € pour l'aménagement et la mise aux normes thermiques de la Médiathèque d'Aurillac, et de 500 000 € complémentaire pour la construction du centre routier de Condat, aménagement, travaux d'entretien et de rénovation des Centres Routiers Départementaux et Médicaux Sociaux...



## Les actions **Développement Durable : 4,3 M€**

---

- Soutien aux collectivités locales engageant un programme d'amélioration de la connaissance sur les **ressources en eau**.
- Poursuite de l'appui technique et financier à la réalisation des **plans locaux de production et de distribution de l'eau** sur les secteurs de Condat-Haute Artense, de la Planèze de Saint-Flour et du Pays de Montsalvy.
- Renouvellement de conventions pluriannuelles de partenariat avec l'**Agence de l'eau Adour-Garonne** pour l'assistance technique aux collectivités dans les domaines de l'**eau**, et l'**Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie** pour l'amélioration de la gestion des **déchets**.
- Etablissement d'une convention pour 2013 avec le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** dans l'attente du nouveau cadre de perception de la part départementale de la Taxe d'aménagement.
- Renouvellement des conventions de partenariat avec le **Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne** et le **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute Auvergne**.
- Renouvellement des **contrats Espaces naturels sensibles** et de développement du **réseau ENS**.
- Nouveau projet de **Plan départemental pour les zones humides** et de **Schéma départemental de gestion des cours d'eau**.
- **Télétravail et télécentres** : programme d'animation du réseau.
- Finalisation du **Plan Climat Energie Territorial**.
- Présentation et adoption du **Plan de déplacement d'Administration**.
- **Aménagement foncier et rural** : maintien des programmes d'opérations d'aménagement foncier, des travaux d'aménagement pastoral ; fin du financement des travaux d'aménagement forestier. Reconstitution du partenariat avec l'Union Régionale des Forêts d'Auvergne (*programme d'actions de la Mission Haies*).



## Synthèse des principales caractéristiques de ce budget

---

### Mettre en œuvre le Plan d'Action Départemental et Préserver le pouvoir d'achat des Cantaliens

#### Des efforts pour maintenir les services auxquels les Cantaliens ont droit et permettre les investissements pour l'emploi.

- Aucune augmentation d'impôt pour les cantaliens en 2012 (*cf. engagement de stabilité fiscale pour la période 2011 à 2014*).
- Des crédits de fonctionnement maîtrisés : +1 % de BP à BP à périmètre constant, soit du fait de l'inflation de l'ordre de 2 %, une baisse de 1 %.
- Des prestations sociales en hausse de 1,2 %, dont +4,37 % pour les personnes handicapées.
- Le Conseil Général : 1<sup>er</sup> partenaire des communes et des intercommunalités : après la réforme du FEC et la création de l'ATD, 2013 est l'année de la mise en place du FIL assurant une continuité d'intervention en faveur des EPCI.
- Aboutissement dans le premier semestre du PPP (*Partenariat Public Privé*) de la RD 120.
- Un volume de crédits d'investissement routier de 13,6M€ pour mettre en œuvre les AP arrêtées sur la période 2012-2015 (*volume global d'investissement maintenu à plus de 33 M€*).
- Mise en œuvre d'une politique renforcée en faveur de la jeunesse avec l'aide au permis de conduire (*Pass Cantal élargi*).
- Tarif maximal unique dans les transports scolaires à 120 €.
- Lancement en septembre 2013 des lignes expresses sur le réseau Cantal'Lib.
- Mise en œuvre de notre programme "collège numérique rural" et télémédecine.
- La préparation du PPP THD avec la Région et les autres Départements Auvergnats.